

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.  
PARIS : HAVAS et C<sup>o</sup>, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RÉCLAMES — ..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 16 <sup>m</sup> matin.	5 h. » <sup>m</sup> matin.	6 h. 49 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	8 h. 23 <sup>m</sup> matin.	10 h. 40 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	1 h. 8 <sup>m</sup> matin.
5 » 10 » soir.	1 » 40 » soir.	2 » 51 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 33 — 11 h. 22 soir.	4 » 39 » »
10 » » »	5 » 40 » »	7 » 34 » »	8 » 46 » »	9 » 28 » »	10 » 55 » »	* * *	2 » 48 » soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 15<sup>m</sup> matin.  
Arrivé à Cahors — 7 h. 56<sup>m</sup> soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33<sup>m</sup> matin.

### AVIS

L'Imprimerie A. LAYTOU et les bureaux du Journal du Lot sont transférés rue Valentré.

Cahors, 28 Septembre.

On lit dans la feuille bonapartiste de Cahors :

Les candidats des conservateurs pour les prochaines élections sénatoriales dans le Lot sont les deux sénateurs sortants : M. le MARÉCHAL CANROBERT et M. DEPEYRE.

La feuille bonapartiste ajoute :

Nous n'avons pas la prétention d'être aussi bien renseigné que veulent le paraître nos journaux républicains sur les intentions de M. le maréchal Canrobert ; mais nous devons dire qu'il paraît certain en effet que notre illustre compatriote se propose de venir prochainement dans le Lot.

Ce que nous sommes en situation d'affirmer, c'est qu'il est absolument faux qu'il doive en aucun cas assister à une réunion électorale quelconque. Le maréchal Canrobert viendra dans le Lot, s'il y vient, parce que le Lot est son pays. Il viendra chez lui, voilà tout.

Que, dans le courant de son voyage, il s'arrête intimement chez quelques personnes avec lesquelles il pourrait être en relation d'amitié ou de bienveillance, il est vraiment étrange que l'on affecte de le prévoir en citant des noms. Nous ne savons rien à cet égard, et nous ne croyons pas qu'il nous soit permis de nous en enquérir ; pour qui connaît le maréchal, d'ailleurs, il est sûr que s'il vient en effet parmi nous, ce n'est pas pour obéir à une préoccupation électorale.

Que signifie cette note ?

Aurait-on jugé nécessaire de démentir les opinions bonapartistes que l'on prête à M. le maréchal Canrobert ?

On serait tenté de le croire, quand on voit l'organe de MM. le comte Murat, de Valon et le baron Dufour déclarer que le maréchal s'arrêtera chez quelques personnes avec lesquelles il pourrait être en relations d'amitié ou de bienveillance. Le bruit avait couru que M. le maréchal Canrobert descendrait chez M. de Valon. En n'employant que les mots *amitié et bienveillance*, veut-on atténuer l'effet que produirait une visite chez l'homme qui a voté, dans un but que nous n'avons pas à indiquer, les mesures les plus révolutionnaires, en compagnie de MM. Duportal et Barodet, telles que la publicité des séances des conseils municipaux, l'abolition des lois qui protègent les souverains étrangers, la suppression des conditions tutélaires composées jusqu'ici pour l'ouverture des cabarets, etc.

Nous ignorons si c'est bien là le sentiment qui a motivé la note ci-dessus ; et notre doute vient précisément de ce qu'elle a paru dans un journal, qui ne cesse d'attaquer et de diffamer tous ceux qui considèrent les Bonaparte comme les pires ennemis de la France, de l'église et du genre humain.

Il faudra que cette énigme s'explique ; car tous les services du maréchal seraient oubliés par les électeurs sénatoriaux s'il consentait à servir de plastron à la dynastie de Sedan.

Quant à M. Depeyre, personne n'ignore que sa candidature est dénuée de toute espèce de chance.

Battu avant de combattre, M. Depeyre pouvait

tomber en restant fidèle à la politique qui avait fait de lui (ainsi que l'attestent ses paroles et ses interruptions à l'Assemblée nationale), l'un des représentants les plus haineux et les plus durs pour l'Empire et les impérialistes. Il aime mieux, paraît-il, tomber en compagnie de ceux qu'il déchirait, alors qu'ils étaient isolés à Versailles, tenus à l'écart et traités comme des parias.

En ce temps là, quelques hommes seulement tendaient une main amie aux vaincus ; ils auraient eu honte d'insulter au malheur ; mais ces hommes ne soupçonnaient pas que l'Empire afficherait un jour les plus audacieuses revendications.

Quand ce phénomène étrange se produisit, ceux qui auraient rougi de se mêler à l'immense foule qui invectivait les bonapartistes à terre, s'éloignèrent des bonapartistes debout, qui s'apprétaient à leur prodiguer la calomnie et l'outrage en échange des services rendus. L'occasion était belle pour M. Depeyre. Repoussé avec une touchante unanimité par le département de la Haute-Garonne, qui l'avait élu une première fois, il trouva que les bonapartistes, auxquels il tournait le dos, quand l'isolement se faisait autour du sépulcre impérial, étaient bons à cultiver et à cajoler, quand un regain de vie leur donnait une force inespérée dans le Lot.

Cette généreuse tactique, acceptée des bonapartistes, aura le succès qu'elle mérite. Elle a pu réussir en janvier 1876, mais M. le vicomte de Gombert n'est plus là pour exécuter auprès des électeurs ruraux les sauts périlleux de la candidature..... imposée.

L'Empereur d'Allemagne est allé inaugurer, à Cologne, un monument élevé en l'honneur de Frédéric-Guillaume III. On a remarqué dans le discours prononcé par lui le passage où il remercie « la Providence, qui, à la suite de vicissitudes importantes, a mis les provinces rhénanes, dans leur étendue actuelle, sous le sceptre de Frédéric-Guillaume III, ce qui a donné à la Prusse la mission de faire, avec ses propres forces, la garde du Rhin. Cette mission, a ajouté l'Empereur, la Prusse, de concert avec l'Allemagne, la glorifie et la remplit. »

Pour être tout à fait juste, l'Empereur Guillaume aurait dû ajouter : *grâce à Napoléon 1<sup>er</sup> et surtout à Napoléon III, qui a défait la France pour faire l'Italie et l'Allemagne.*

Il est bon de relever, article par article, point par point, le programme de M. Louis Blanc. M. Gambetta a certainement un tout autre programme ; mais, une fois sur la pente mauvaise, on glisse avec une telle rapidité que M. Gambetta, malgré son habileté et sa grande éloquence, serait lui-même emporté et brisé. « L'opportunisme, dit le *Soleil*, est le chemin fleuri qui conduit à l'intransigeance. » Le *Soleil* a raison. A quelques points de vue que l'on se place, on ne saurait comprendre que M. Gambetta ne vit pas clairement où on veut le mener.

Voici le résumé du programme de M. Louis

Blanc :

Pour que la République fût véritablement fondée, il faudrait qu'elle commençât par donner au monde et se donner à elle-même, en proclamant l'amnistie la preuve de sa puissance ; et ensuite, qu'elle s'entourât d'institutions conformes à sa nature, celles dans lesquelles elle est aujourd'hui comme emmaillottée ayant été créées par la monarchie, en vue du maintien de la monarchie.

Pour que la République fût véritablement fondée, il faudrait :

Qu'aucun fonctionnaire, pas même le plus haut d'entre eux — et celui-là surtout — ne fût placé, par son inamovibilité, au-dessus de la souveraineté du peuple ;

Que la volonté de la nation eût dans le pouvoir exécutif un instrument toujours, un obstacle jamais ;

Que l'Etat, tirailé par des puissances rivales, ne ressemblât point, selon le mot de Franklin, à un chariot pourvu de deux timons d'égal force manœuvrant dans deux sens opposés ;

Que le mandat parlementaire fût d'assez courte durée pour empêcher les serviteurs du peuple de devenir ses maîtres ;

Que le principe électif dominât dans la composition du jury ;

Que la presse fût absolument libre, comme elle l'est en Angleterre ;

Que le droit d'attenter à la liberté de réunion et d'association n'appartient à personne, pas même au pouvoir législatif, comme c'est le cas en Amérique ;

Que l'autonomie de la Commune embrassât tout ce qui a un caractère essentiellement communal ;

Que l'Eglise cessât de former un Etat dans l'Etat ;

Que les ministres d'un culte fassent rétribués seulement par ceux qui réclament leur ministère ;

Que l'enseignement, étendu à tous, fût laïque dans les écoles publiques, par respect pour la liberté de conscience ;

Que l'obligation du service militaire fût égale pour tous, et imposée à tous, de telle sorte que personne ne pût y échapper en se faisant prêtre ;

Que le soldat, dont l'unique mission est de défendre la patrie attaquée, ne fût jamais condamné à cette barbare alternative, ou de violer la discipline au péril de sa vie, ou de tourner ses armes contre ses concitoyens.

Ces théories sont celles de la Convention, c'est-à-dire les théories du despotisme le plus monstrueux qui ait jamais existé.

M. Gambetta, on le sait, a nié qu'il y eût une question sociale, et son discours de Romans ne contient rien qui puisse donner à croire qu'il a changé de sentiment à cet égard. M. Louis Blanc a des idées bien différentes sur ce point ; il déclare regarder comme la « nécessaire conséquence de l'établissement d'un régime républicain la recherche active, incessante, passionnée, des moyens les plus propres à mettre la justice dans l'impôt, à aider le pauvre dans sa lutte contre le despotisme de la pauvreté, à établir la liberté du travail, sa liberté vraie, par l'association du travail avec le capital et par le concours des efforts graduellement substitués à leur antagonisme. »

On voit donc que le discours-manifeste de M. Louis-Blanc est la contre-partie de celui de M. Gambetta et la répudiation complète des discours conciliants où M. de Freycinet a naguères célébré les qualités attractives de la République toute à tous.

Quant à un autre discours-programme de M.

Naquet, à Marseille, il s'écarte de celui de M. Gambetta par une divergence, sinon plus absolue, du moins plus brusque, plus brutale que celle du programme de M. Louis Blanc. M. Naquet réclame d'abord l'amnistie, — cela va de soi, — plus la mise en accusation des ministres du 16 mai. Abolition de la Présidence et du Sénat, mais d'abord retour du gouvernement et des Chambres à Paris.

Tout cela sollicite et commande une politique nettement conservatrice de la part des hautes et réelles influences de la République.

M. de Falloux a adressé à l'Union de l'Ouest une lettre d'une actualité saisissante, et d'une grande importance.

Les attaques passionnées contre la Révolution, sans établir une distinction pour ce qu'elle a fait de grand et de légitime, expliquent suffisamment le langage de M. de Falloux :

Monsieur le rédacteur,

L'état de la presse fait aisément pressentir quel sera l'état de la Chambre des députés, à sa prochaine rentrée, et l'on peut affirmer, je le crains, que la guerre sera de prime abord engagée sur le terrain religieux. Nous avons donc à nous y préparer, et, à ce point de vue, deux devoirs me semblent impérieux : repousser les attaques de nos adversaires ; conjurer les fautes de nos propres amis.

En ce qui concerne nos adversaires, la tâche est bien simplifiée par eux-mêmes. Ils apportent tant de passion dans leur système offensif, qu'il devrait suffire pour ceux, du moins, qui restent de bonne foi, de remettre sous leurs yeux les antécédents de leur propre parti.

Le P. Lacordaire, résumant les pensées principales de sa vie et en possession déjà de ces lumières désintéressées qui accompagnent les approches de la mort, écrivait :

« La loi sur la liberté de l'enseignement a été l'édit de Nantes du XIX<sup>e</sup> siècle. »

« Comme l'édit de Nantes fut, pendant un siècle, l'honneur de la France et le principe fécond de l'élevation intellectuelle et morale de son Eglise, ainsi la loi sur la liberté de l'enseignement sera-t-elle la borne sacrée où les dissentiments, au lieu de se résoudre en haine et en oppression, ne se livreront plus qu'une guerre légitime, d'où sortira le progrès naturel de la société. »

« Si une main téméraire, quelque puissante qu'elle fût, osait un jour, toucher cette borne plantée d'un commun accord au milieu de nos discordes et de nos révolutions, qu'elle sache bien que Louis XIV, dans toute sa gloire, n'a révoqué l'édit de Nantes qu'en déshonorant son règne, en préparant le dix-huitième siècle et la ruine de sa maison. Il y a des points dans l'histoire des peuples qu'on ne doit plus remuer : l'édit de Nantes en était un, la loi sur la liberté d'enseignement en est un autre. »

Le P. Lacordaire assurément en eût dit autant de la loi sur l'enseignement supérieur, due en grande partie, ainsi que la loi de 1850, aux efforts de l'évêque d'Orléans.

Rappelons donc incessamment ces belles et justes paroles à nos adversaires, et, comme ils n'épargnent point les injures à Louis XIV, demandons-leur si c'est dans les actes les plus contestables de son règne qu'ils veulent le prendre pour modèle.

Rappelons-leur aussi que, en 1848, ils avaient, non déclaré la guerre, mais offert la paix aux catholiques, et que ceux-ci ne s'étaient point montrés ingrats, témoin ces belles paroles de Pie IX à M. de Montalembert, que le hasard vient de faire fonder sous ma main :

« Nous remercions vivement le Seigneur, dans l'humilité de notre cœur, de ce que, dans ce grand changement (la révolution de Février), »

» aucune injure n'a été faite à la Religion ou à ses ministres. Nous nous complaisons dans la pensée que cette modération est due en partie à votre éloquence et à celle des autres orateurs catholiques, qui ont rendu notre nom cher à ce peuple généreux. »

Mais après de justes reproches, après d'utiles souvenirs invoqués dans nos polémiques quotidiennes, un autre devoir sollicite notre courage et s'impose à notre conscience : nous demander si nous n'avons nous-mêmes rien à nous reprocher.

Je ne veux point examiner ici cette question dans toute son étendue : ce serait réclamer plus de place que vous ne pourriez et ne voudriez m'en accorder. Je me bornerai donc à fixer votre attention et celle de vos lecteurs sur un fait assez nouveau et qui me semble d'une portée très-dangereuse.

On a pris et l'on paraît vouloir prendre de plus en plus pour mot d'ordre, dans une portion de la presse catholique, le mot de *contre-révolution*. Je ne crois pas qu'il puisse y avoir un symbole moins vrai et plus mal choisi. Le mot *contre-révolution*, devenu le mot de ralliement des catholiques, n'a aucune exactitude, la *contre-révolution* est aujourd'hui dans la pensée de fort peu de gens, et n'est, l'expérience l'a bien prouvé, au pouvoir de personne.

C'est, en outre, un mot mal défini et probablement indéfinissable, gros de préjugés, de malentendus, et par conséquent de tempêtes. Assurément, les réformes à solliciter, les réparations à obtenir, les améliorations à poursuivre ne manquent pas ; mais il faut donner à chacune d'elles leur vrai sens et leur vrai nom, et non pas leur imposer un nom de guerre provocateur, qui confond dans une obscurité déplorable ce qu'on doit conserver et ce qu'on doit combattre. L'Eglise ne recule devant aucun péril pour remplir sa mission ; mais il faut au moins que ce soit sa mission, et elle ne peut ni se compromettre, ni se laisser compromettre par des thèses plus que contestables, qui ne supporteraient pas une heure de discussion contradictoire et sérieuse.

Il est encore temps, monsieur le rédacteur, de nous arrêter dans cette voie, mais il est temps, et j'ose solliciter, à cet égard, vos méditations les plus consciencieuses.

Veuillez agréer, avec mon bien sincère remerciement, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Comte de FALLOUX.

La France n'est et ne veut être ni cléricale, ni anti-cléricale. Elle entend que l'Eglise soit respectée, et que la mission évangélique du prêtre ne soit entravée en rien ; mais elle entend aussi qu'il ne soit porté aucune atteinte à l'indépendance du pouvoir civil.

L'Eglise serait traitée en subalterne et en esclave, le jour où elle ne pourrait plus recruter librement les disciples pour le saint ministère. Que dirait-on si en d'autres temps et avec un changement comme il s'en est tant vu en France, une chambre future prétendait entraver le recrutement des écoles normales, et assujettirait à la loi militaire les professeurs et les instituteurs ?

Nous servons, quant à nous, la liberté pour la liberté, et nous trouvons qu'elle est le fondement nécessaire du progrès et de la justice. Nous ne sacrifions pas plus le prêtre à l'instituteur que l'instituteur au prêtre, et nous souhaitons qu'ils s'appuient l'un sur l'autre pour le bien de la société.

UNE LETTRE DU SAINT-PÈRE.

Rome, 25 septembre.

Le pape a adressé au cardinal Nina une lettre qui contient le programme de la politique du Saint-Siège.

La lettre rappelle avec douleur la mort du cardinal Franchi. Elle loue l'habileté dans les affaires, la fermeté et l'esprit du cardinal Nina auquel le pape s'adresse en lui faisant connaître ses idées.

Le pape rappelle qu'aussitôt son élévation au trône pontifical, il adressa à tous les évêques une encyclique déplorant les désordres de la société actuelle et exposant les bienfaits de l'Eglise qui possède encore aujourd'hui toute sa force pour guérir les plaies morales de la société.

Le pape, guidé par ces sentiments, s'est adressé aux chefs des nations, même à ceux qui ne sont pas liés au Saint-Siège par les attaches de la religion catholique, les invitant à ne pas refuser à l'Eglise leur puissant appui.

Le pape s'est adressé, en conséquence à l'illustré empereur de la nation allemande, laquelle, à cause des difficiles conditions faites aux catholiques de ce pays, appelait particulièrement la sollicitude du Saint-Siège.

Cette démarche écrite sa Sainteté, inspirée uniquement par le désir de donner de nouveau la paix religieuse à l'Allemagne, a été accueillie favorablement par l'empereur et a eu le bon effet de faire entamer des négociations amicales dans lesquelles notre intention n'a pas été d'obtenir une simple trêve, mais une

paix vraie, solide et durable.

L'importance de ce but justement apprécié par la haute sagesse de ceux qui tiennent dans leurs mains les destinées de l'empire, les conduira, nous en avons la confiance, à nous donner une main amie pour l'attendre.

L'Eglise, sans doute, serait heureuse de voir la paix rétablie dans l'Allemagne ; mais l'empire en serait non moins heureux, car les consciences étant pacifiées, il trouverait, comme autrefois, dans les fils de l'Eglise catholique ses sujets les plus fidèles et les plus généreux.

Notre attention se porte aussi vers le pays de l'Orient où les événements préparent peut-être à l'Eglise un avenir meilleur.

Le Saint-Siège fera tout son possible pour favoriser les intérêts de la religion dans ces pays.

Notre but est donc d'exercer l'action bienfaisante de l'Eglise et de la papauté au milieu de la société actuelle toute entière.

Le cardinal Nina, continue la lettre pontificale, devra encore porter son attention la plus sérieuse sur la situation difficile créée au souverain pontife en Italie et à Rome par suite de la spoliation qui lui a fait perdre son pouvoir temporel.

Le pape déclare ensuite qu'il ne veut pas s'étendre sur les droits du Saint-Siège ni sur les inquiétudes des catholiques à la vue de leur père privé de liberté.

Mais il ne peut se dispenser de faire remarquer que, tandis que le pouvoir spirituel a besoin, dans les conditions actuelles d'une liberté très complète, il rencontre, au contraire, des impiétés qui rendent le gouvernement de l'Eglise universelle très difficile.

Le pape rappelle à ce sujet, les plaintes de Pie IX sur la suppression des corporations religieuses, le recrutement de l'armée, l'établissement à Rome d'églises et d'écoles hérétiques, et une instruction sans foi.

Le pape se plaint de la nécessité de l'exequatur du gouvernement pour la nomination des évêques du refus du gouvernement de reconnaître quelques évêques ou de la longueur des formalités pour leur reconnaissance.

Le pape nie que le patronage royal donne des droits contraires à ceux de l'Eglise.

Le pape conclut en déclarant que, dans ces conditions déplorables, il n'ignore pas quels sont les devoirs de son ministère apostolique.

REVUE DES JOURNAUX

Journal des Débats.

Dimanche prochain, 29 septembre, doivent avoir lieu deux élections législatives : l'une dans l'Allier, pour élire un député en remplacement de M. Laussedat, et l'autre dans le Rhône, pour le remplacement de M. Durand. Dans les deux circonscriptions, il ne s'est produit jusqu'ici que des candidatures républicaines ; mais elles sont nombreuses, et les républicains semblent se considérer comme assez forts pour se diviser.

C'est ainsi que dans l'Allier nous nous trouvons en présence de trois candidats républicains qui se sont engagés, il est vrai, à se retirer au second tour de scrutin devant le plus heureux des trois. MM. Datas et Gabriel Vigne ont affiché dans leur profession de foi le programme radical le plus complet, à ce point complet qu'il est absolument identique dans les deux circulaires et que les électeurs radicaux peuvent indifféremment voter pour M. Datas ou pour M. Vigne, et nous leur conseillons de s'épargner l'embarras du choix. A notre avis, MM. Datas et Vigne manquent complètement de sens politique et se recommandent comme tels au même degré. M. Gabriel Plainchant, conseiller général, paraît être, au contraire, un homme modéré, conciliant, digne du suffrage de ceux qui estiment que la République, après avoir été fondée par la sagesse, serait mal défendue par la folie.

Dans le département du Rhône, trois candidats aussi ; nous ne parlons pas de Rochefort dont les journaux radicaux et cléricaux nous ont entretenus pendant quelques jours sans doute pour tuer le temps. Le comité central qui a dirigé avec succès les précédentes élections présente la candidature de M. le docteur Chavanne, républicain fervent, qui devrait réunir tous les suffrages ; mais, à côté des électeurs sérieux. Il y a les fantaisistes qui courent au dernier endroit où l'on a fait du bruit pour témoigner leur admiration à l'auteur du tapage. C'est ainsi que M. Habenek, ex-sous-préfet de Carpentras, a été élu candidat par une réunion qui s'intitule Comité radical indépendant. M. Habenek ayant été, de l'aveu de toute la presse républicaine, un maladroit sous-préfet, a trouvé des gens pressés à le prendre pour les représenter : c'est affaire de goût. Hier encore, M. Habenek s'excusait presque de sa lettre au supérieur des Dominicains et plaidait les circonstances atténuantes. Aujourd'hui il se redresse et dit fièrement : Il faut que l'Etat prenne l'Eglise au collet ! Nous craignons que M. Habenek ne soit pas mieux dans son rôle comme député que comme sous-préfet, car les députés pas plus que les sous-préfets ne sont faits pour prendre les gens au collet. Ils laissent ce soin à d'autres. Enfin, un autre Comité non moins radical et dépendant de M. Favier, relieur, a choisi pour candidat M. Castanier, ingénieur,

La République française se félicite de ce que le suffrage universel n'a plus à choisir qu'entre candidats républicains. « C'est un progrès nouveau, » dit-elle, qui est dû à sa fermeté constante, et c'est aussi pour lui une responsabilité nouvelle. » La République française ne doute pas que le suffrage universel ne se montre à la hauteur de sa responsabilité ; il faut du moins le souhaiter.

Moniteur Universel.

Au moment même où M. Louis Blanc et son parti célèbrent à l'envi l'anniversaire de la journée du 21 septembre, prélude du 21 janvier, et où, pour justifier cette origine et ce règne sanglant de la première République française, ils reviennent sur les horreurs de la Bastille et sur les malheureuses victimes qui y croupissaient sur la paille des cachots ; il est bon de voir de près ce qu'était cette fameuse Bastille, ce rempart de la tyrannie, qui sert aujourd'hui d'excuse à tant de forfaits très-réels.

D'abord, en fait de prisonniers, tout compte fait, les vainqueurs du 14 juillet ne trouvèrent dans ses cachots que deux individus, dont l'un y était de son propre assentiment, et dont l'autre était fort peu recommandable. Voilà pourquoi le peuple avait tué D-launay, le gouverneur de la Bastille, et promené dans tout Paris, trophée honneux et sanglant, sa tête au haut d'une pique.

Quant à l'importance que la royauté attachait comme défense à cette vieille forteresse du moyen-âge, on la jugera à sa juste valeur par une estampe datée de 1784. En haut de cette estampe on lit ces mots significatifs :

« Projet d'une place publique à la gloire de Louis XVI, sur l'emplacement de la Bastille, ses fossés et dépendances, avec la continuation du rempart jusqu'à la rivière sur partie des fossés de la Bastille, fait par Corbet, architecte inspecteur des bâtiments de la ville de Paris. »

Sur ce plan, qui porte les armes royales, l'horrible forteresse a disparu ; elle a été remplacée par une vaste place circulaire à laquelle, comme à celle que nous voyons aujourd'hui, venaient aboutir d'abord le boulevard qui porte le nom de boulevard Beaumarchais et un second, aboutissant à un nouveau pont jeté sur la Seine, en face du jardin du Roi, c'est-à-dire du jardin des Plantes.

Enfin, une magnifique promenade, plantée d'arbres, de gazon, ornée de bassins, se dessinait entre la rue de Charenton et ce second boulevard. En un mot, dès 1784, la royauté projetait, sur l'emplacement de la Bastille démolie, de créer tout un quartier nouveau, admirablement percé, tel enfin que nous le voyons à peine aujourd'hui. Si, en effet, le boulevard Beaumarchais date du siècle dernier, le second, le boulevard Henri IV, n'a été percé que de nos jours, et quant au jardin semé de gazon et planté d'arbres, qui figure sur le plan que nous avons sous les yeux, il fait encore défaut aux habitants.

Cette place eût porté le nom de place Louis XVI, et c'eût été un juste hommage rendu à ce roi qui venait d'abolir les derniers restes de la corvée, de supprimer les lettres de cachets, de rendre aux protestants leur état civil, de fonder la liberté de l'industrie par la suppression des jurandes, et qui allait bientôt devenir le premier de nos rois constitutionnels.

INFORMATIONS

Le Journal du Loiret annonce la publication de documents qui attesteraient que Napoléon III offrit l'Egypte à l'Angleterre, moyennant l'occupation du Maroc par la France, et que, malgré un premier refus de lord Palmerston, il persista deux ans dans cette proposition.

Le même journal dit qu'un livre dont le duc de Broglie a déjà lu plusieurs chapitres à l'Académie française, le *Secret du roi*, paraîtra le 25 octobre ; il aura deux volumes.

Le duc de Broglie raconte, dans cet ouvrage, la politique secrète de Louis XV à l'étranger. Les révélations sont, paraît-il, nombreuses.

On s'est demandé quel pouvait être le motif qui avait empêché M. Gambetta de prononcer à Grenoble un second discours-programme. La Gazette de Cologne, dont le correspondant parisien est au mieux avec certains députés de la gauche, prétend savoir que c'est sur un télégramme ministériel lui apprenant qu'un second discours comme celui de Romans créerait des embarras sérieux au cabinet du côté de l'Elysée, que l'orateur s'est abstenu.

Un accident, qui heureusement n'a pas eu de conséquences, est arrivé à M. le président Grévy.

Dans une excursion aux sources du Lizon, il est tombé sur un rocher et s'est fortement

blessé à la tête dans sa chute.

Des soins immédiats lui ont été donnés, et nous sommes heureux d'annoncer qu'à l'heure actuelle le rétablissement de M. Grévy est complet.

Dans la dernière séance du conseil municipal d'Amiens, un membre a « prié l'administration de faire enlever la statue de femme » placée dans le cimetière de Longpré.

Or, la statue de femme dont un conseiller municipal de la ville d'Amiens demande l'enlèvement en ces termes, est une statue de Nctre-Dame-des-Victoires.

Les journaux de Constantinople annoncent que la cour martiale turque, section d'Anatolie, a jugé le général de division Hussein-Sabri-Pacha, ex commandant de la place d'Ar-dahan.

Hussein-Sabri-Pacha a été condamné à la dégradation et à la peine de la réclusion pour trois ans dans la forteresse de Sinope.

La sentence sanctionnée par le sultan a été exécutée. Hussein-Sabri-Pacha a été dégradé, sur la place du Séraskiérat, en présence des troupes, et ensuite il a été remis au ministère de la police qui l'enverra à Sinope, lieu de sa réclusion.

M. de Freycinet poursuit, sans incident caractéristique, son excursion administrative. Dans un banquet qui lui a été offert à la Rochelle, il a porté un toast très chaleureux et très sympathique en l'honneur de M. Dufaure, avec la pensée sans doute qu'on verrait, dans ce toast, une protestation contre les bruits persistant des divisions qu'on prétend exister parmi les membres du ministère.

Le général Chanzy visite en ce moment la ligne de défense de notre frontière du nord-est ; il retournera à Alger, dans les premiers jours d'octobre et reviendra à Paris au mois de novembre, pour défendre à la tribune du Sénat le budget de l'Algérie et les actes de son administration.

Le comte de Chambord a quitté Frohsdorf pour aller chasser dans la Haute-Autriche ; on pense que l'absence du chef de la maison de Bourbon sera d'environ un mois, puis il se rendra à Goritz pour y passer l'hiver, comme tous les ans.

Dimanche, a lieu à Bougival l'inauguration du monument élevé à la mémoire des trois habitants de cette commune. MM. Debergue, Gardon et Martin, fusillés par les Prussiens pendant la guerre.

Voici l'histoire de ces trois victimes : Le 46<sup>e</sup> régiment d'infanterie prussienne venait d'arriver à Bougival. Un télégraphe fut établi entre cette commune et le quartier général de Versailles. Le lendemain le fil était coupé.

On le rétablit, il fut coupé de nouveau. Les soupçons se portèrent sur un vieux jardinier nommé François Debergue. Le 26 septembre, il fut arrêté. Loin de nier, il se déclara prêt à recommencer.

« Je suis Français, dit-il ; tant que j'aurai un souffle de vie, je ferai du mal aux ennemis de mon pays. »

Condamné à mort séance tenante, François Debergue fut placé au milieu d'un peloton de vingt-quatre soldats prussiens. Il marchait résolument à la mort, si résolument que l'officier qui commandait le peloton en fut ému ; on l'entendit murmurer tout bas ces mots : « Patriotisme ! patriotisme ! »

Arrivé sur les hauteurs qui dominent Bougival, le prisonnier fut attaché au tronc d'un pommier. L'officier demanda un mouchoir pour lui bander les yeux.

« J'en ai un dans ma poche, dit Debergue, prenez-le. »

Un instant après, il tombait, la poitrine traversée de dix-huit balles tirées à 4 mètres de distance.

C'était la première victime ; les deux autres moururent un mois plus tard, le 24 octobre.

Elles se nommaient Jean Baptiste Gardon, âgé de quarante-quatre ans, commis à la bri-

de M. Jules Pointelet, et Jean-Nicolas, âgé de cinquante ans, contre-maître à la brigade de M. Emile Pointelet. Martin était et fut arraché de son lit. Ils étaient assés d'avoir tiré sur les troupes prussiennes un fusil à vent! Ils furent conduits dans le champ où avait été fusillé déjà François...  
 Martin fut attaché au tronc du même pom-...  
 et Gardon à un arbre voisin. On prit leurs...  
 boirs pour leur bander les yeux.  
 « Nous sommes innocents! » dit alors Martin...  
 « C'est l'ordre du général », répondit froi-...  
 ment celui-ci en abaissant son épée.  
 Une seconde plus tard, Martin et Gardon...  
 furent morts.  
 C'est à ces trois hommes courageux que...  
 l'on a élevé le monument dont l'inaugura-...  
 tion a eu lieu.

**MALADIE DE LA LÈPRE EN ESPAGNE.**  
 Une correspondance de Madrid nous appre-...  
 hier que la lèpre avait envahi plusieurs...  
 villes de la province d'Alicante, et que les...  
 autorités, préoccupées du nombre des cas et...  
 de la gravité, avaient l'intention d'établir un laz-...  
 aret spécial. Cette nouvelle a pu causer quelque...  
 inquiétude, car on croit généralement que les...  
 cas de cette horrible mal qui affligea toute...  
 l'Europe pendant le moyen-âge, ne se rencon-...  
 trent plus qu'en Asie et en Afrique.  
 Il est malheureusement vrai que la lèpre...  
 existe encore ses ravages en Europe, surtout...  
 en Espagne, où elle se développe constamment...  
 et inspire des craintes sérieuses.  
 Dans la province de Valence, on a constaté,  
 dans la dernière, 116 cas de lèpre dont 71 sui-...  
 vant le décès. Sur les 45 survivants on comptait...  
 15 hommes; mais il y a lieu de supposer que...  
 beaucoup de cas auront échappé aux médecins...  
 car la plupart des personnes atteintes...  
 meurent toujours leur maladie, même à leurs...  
 derniers moments, comme nous l'avons vu à...  
 Saint-Simat de Valldigna, les habitants...  
 de cette ville à la lèpre le nom de « mal de Maore ».  
 Dans les provinces de Valence et...  
 de Murcie, elle se manifeste sous deux formes :...  
 la lèpre ou lèpre des Grecs, et la vul-...  
 gaire (anesthésique) ou lèpre des Hébreux. Les...  
 premiers sont extrêmement rares. Près de...  
 tout, il existe depuis longtemps un hôpital...  
 spécialement réservé aux lépreux; tous ceux...  
 atteints d'y entrer sont isolés et soumis à...  
 des descriptions hygiéniques des plus rigou-...  
 reuses.

quisition de mobilier scolaire ont été accordés...  
 aux communes de :  
 Frayssinet-le-Gélat..... 3,700 fr  
 Lunan..... 2,800  
 St-Denys (Catus)..... 2,000  
 Ste-Croix..... 1,800  
 Livernon..... 1,300 asile  
 Flagnac..... 650  
 Payrac..... 300  
 Lacapelle-Marival..... 250 asile  
 Lauzès..... 200  
 Aujols..... 150  
 Par décret du président de la République,  
 en date du 21 septembre, ont été nommés  
 dans l'arme de l'infanterie, aux emplois de  
 sous-lieutenant, les élèves de l'Ecole spéciale  
 dont les noms suivent, savoir :  
 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, à Ca-  
 hors.  
 (3<sup>e</sup> tour), M. Comte (Louis-Martin François),  
 en remplacement de M. Gaillard, nommé por-  
 te-drapeau.  
 (2<sup>e</sup> tour), M. Molade (Jean-Pierre-Jules),  
 en remplacement de M. Lambert, démission-  
 naire.  
 M. Berthier, sergent-major au 7<sup>e</sup>, a été nom-  
 mé sous-lieutenant au 31<sup>e</sup> de ligne.  
 D'après les instructions du ministre de la  
 guerre, le désarmement des réservistes a com-  
 mencé dans tous les corps hier vendredi 27  
 septembre courant.  
 Dès le lendemain, les réservistes pourront re-  
 gagner leurs foyers.  
 Il paraît que l'appel du premier contingent  
 de la classe 1877 (armée de terre se fera du 1<sup>er</sup>  
 au 10 novembre prochain. Le second contin-  
 gent sera appelé vers le 20 du même mois.  
 M. Boutines ancien directeur du théâtre de  
 Cahors prend la direction du Théâtre Oriental,  
 situé à l'extrémité des allées Lafayette à Toulouse.  
 Un horrible accident est arrivé vendredi der-  
 nier au Monestier-de-Percy (Isère).  
 M. Fluchaire, propriétaire dans cette com-  
 mune, venait de terminer, vers huit heures du  
 matin, dit le *Courrier du Dauphiné*, le bat-  
 tage de sa récolte. Toute la famille se disposait  
 à prendre le premier repas du jour.  
 La fille de M. Fluchaire, enfant de 12 ans,  
 était seule restée auprès de la machine dont le  
 volant, sous l'impulsion de la vitesse acquise,  
 exécutait, en ralentissant son mouvement, ses  
 dernières évolutions.  
 La malheureuse petite fille eut la funeste  
 idée d'engager entre les cylindres de métal  
 quelques brins de paille qui, entraînée par la  
 rotation, eurent bientôt fait d'amener sa pauvre  
 petite main au contact des surfaces. En un  
 clin d'œil, la main et l'avant-bras avaient dis-  
 paru, irrésistiblement entraînés et horriblement  
 broyés.

**CHRONIQUE LOCALE**

décision de M. le ministre de l'instruc-...  
 tion publique, des secours pour construction,  
 appropriation de maisons d'école ou pour ac-

WILLETON DU JOURNAL DU LOT  
 28 Septembre 1878. (70)

**LES ONZE**  
 GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Par Adolphe FAVRE.

**Seconde Partie.**

**XI**

**MAUVAISE NUIT EST LONGUE A PASSER.**  
 C'est que ce n'est pas un jour de...  
 générale, pensa-t-il; j'aurais...  
 ce coquin qui est venu seul ce...  
 quelle avance! Cela aurait donné...  
 aux autres, et je veux surtout...  
 le chef de la bande.  
 « Je ne sais le à quoi m'en...  
 faut que je puisse entrer dans la...  
 je crois avoir trouvé un moyen...  
 semblera la foudre tombant du...  
 lendemain, qui était le samedi, le ca-...  
 était de bonne heure à son poste.  
 question interdite.

Toute la journée il avait, avec beau-  
 coup de précaution, élargi le judas, et l'on  
 pouvait maintenant y passer facilement.  
 Il enlevait les carreaux et le plâtre avec  
 ses mains pour éviter qu'une parcelle allât  
 tomber dans la cave; ce qui pouvait le  
 dénoncer.  
 Il lui avait fallu scier une chapente.  
 Enfin tout cela s'était exécuté à merveille.  
 Pendant ce temps la nuit était venue; il  
 attendait.  
 Comme la veille, il entendit descendre et  
 vit bientôt Lapoulotte avec le même pa-  
 nier commencer le même ménage; mais  
 il put, cette fois, le voir entrer par la porte  
 de fer et un murmure de voix sembla ar-  
 river jusqu'à lui.  
 — Oh! oh! dit-il, ils sont peut-être par  
 là et je n'ai pas prévu ce nouvel obstacle.  
 Cependant Lapoulotte sortit, et il appro-  
 cha la table au milieu du caveau, sous  
 le judas agrandi. Il y posa sa lanterne.  
 De nouveaux pas se firent entendre et  
 Letrapu parut.  
 — Nous sommes les premiers dit La-  
 poulotte.  
 — Oh! le maître ne tardera pas, il me  
 suit.  
 En effet, quelques minutes après, le  
 comte de Rheinberg descendait dans la  
 cave.  
 Le capitaine voyait bien l'escalier, mais  
 il ne pouvait apercevoir la trappe; aussi  
 se demandait-il toujours par où ces hom-

mes étaient entrés.  
 Il comprit au paroles de Letrapu que la  
 réunion se composait seulement de trois  
 personnes.  
 — C'est bon, pensa-t-il, je n'aurai pas  
 besoin de renfort. Mes pistolets me débar-  
 rasseront de deux de mes adversaires et  
 mon épée aura raison du troisième. Le roi  
 veut éviter le scandale, ce sera parfait  
 ainsi, et, puisqu'ils se sont mis tous trois  
 pour m'arrêter, je les arrêterai tous trois à  
 moi seul cette nuit.  
 Le Hollandais semblait préoccupé.  
 Il prit place à la table où s'était déjà  
 assis Lapoulotte et Letrapu, approcha  
 quelques papiers de la flamme de la lan-  
 terne, y mit le feu et en dispersa les cen-  
 dres à terre.  
 Lorsque tout fut consumé, il dit :  
 — L'heure de l'action est arrivée. De-  
 main Louis XIV fait sa rentrée à Paris et  
 va devenir ma victime.  
 — Brigand! pensa le capitaine, et le roi  
 te ménage! je vais te ménager, moi, attends  
 un peu!  
 — Tout est prêt, continua le comte.  
 Demain, Letrapu sera sur le terrain, au  
 poste que je lui ai assigné, et, en cas de  
 malheur, Lapoulotte se tiendra près de lui  
 pour le remplacer. Vous savez tous deux  
 ce que vous avez à faire?  
 — Nous le savons, dirent Lapoulotte et  
 Letrapu.  
 — Vous enlevez le coin de la septième

Aux cris de la malheureuse victime, les pa-  
 rents accoururent; on s'empressa autour d'elle,  
 on s'efforça de dégager de ce puissant étau l'in-  
 fortunée créature. Vaines tentatives; chaque  
 mouvement en arrière imprimé au mécanisme  
 de la machine pour ramener hors du jeu des  
 cylindres le membre broyé fait pousser à la  
 pauvre enfant d'horribles cris de douleur.  
 On est obligé de renoncer à ce procédé et de  
 recourir au déboulonnement de la batteuse, et  
 ce n'est qu'après quelques minutes d'une mor-  
 telle anxiété qu'on parvient à dégager de sa  
 prison le bras brisé, broyé, aplati de la petite  
 victime.

**Les Vendanges**

D'après l'Alliance républicaine de Macon  
 du 25, les vendanges sont commencées dans le  
 Mâconnais et se poursuivent activement. Soi-  
 vant les appréciations des viticulteurs, la ré-  
 colte sera bonne pour les vins ordinaires et in-  
 férieure pour les bons vins. Quant à la qualité,  
 on ne peut pas encore la déterminer.  
 Dans le Châlonnais, les vendanges sont éga-  
 lement commencées. Dimanche, dit le *Progrès*,  
 nous avons visité la côte et voici les renseigne-  
 ments que nous avons recueillis auprès des  
 vigneron : A Givry, la récolte égalera en qua-  
 lité une bonne année moyenne, surtout dans  
 les passe tous grains; les plans fins donneront  
 un peu moins. Comme qualité, il est certain  
 qu'elle égalera au moins, — si elle ne dépasse  
 l'année 1870; la vigne a toutes ses feuilles ver-  
 doyantes, et le raisin est recouvert d'un beau  
 velouté, signes certains d'une maturation par-  
 faite. On ne se pressera pas de vendanger; les  
 premières cueillettes se feront seulement jeudi  
 ou vendredi. Lambes, Saint-Denis, Saint-Jean-  
 de-Vaux, Saint-Mard, Mellecey, Mercurey,  
 Saint-Martin, sont dans des conditions iden-  
 tiques.  
 Un peu d'oïdium s'était montré dans les  
 vignes d'arrière côte, mais pas dans les plants  
 fins; aujourd'hui, il a tout à fait disparu.

Les vendanges s'améliorent, grâce à la pluie  
 qui tombe, dit le *Journal des Landes* du 25  
 Grâce à cette eau nous aurons du vin.  
 Nous lisons dans le *Courrier de Solo-  
 gne* :  
 Les vendanges viennent de commencer dans  
 notre localité, et nous avons hâte de le dire,  
 les fausses alarmes de nos vigneron, heureu-  
 sement dissipées, font place aux meilleures es-  
 pérances. Sous l'influence d'un soleil répara-  
 teur, les ravages produits par l'oïdium ont été  
 considérablement atténués et les vignes nous  
 apparaissent aujourd'hui présentant des grappes  
 nombreuses et serrées. En résumé nous pou-  
 vons dire sans crainte d'être taxés d'optimisme,  
 que le rendement en qualité et quantité, dé-  
 passera certainement toutes prévisions et sera  
 tout au moins celui d'une année moyenne.

**Le Tour du Monde**

LE TOUR DU MONDE Nouveau journal des  
 Voyages. — Sommaire de la 925<sup>e</sup> livraison. (28  
 sept. 1878). — Texte : Récit d'un voyage à la  
 mer Polaire, par le capitaine G. S. Naras. — Texte  
 et dessins inédits. — Douze dessins de Riou et  
 une carte.  
 Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

**JOURNAL DE LA JEUNESSE.** — Sommaire  
 de la 304<sup>e</sup> livraison (28 sept. 1878). — TEXTE :  
 Le Neveu de l'Oncle Placide, deuxième partie, par  
 J. Girardin. — Promenades à l'Exposition, par  
 Albert Lévy. — Le Petit Gris, par M<sup>lle</sup> H. Loreau.  
 — Grand-cœur, par M<sup>lle</sup> Zénaïde Fleuriot. — Les  
 Meubles à l'Exposition universelle, par Richard  
 Valogue.  
 Dessins : A. Marie, Delort, J. Jacquemart,  
 Féral.  
 Hachette boulevard St-Germain, 79, Paris.

**AVIS**

Nous prions nos abonnés en retard de  
 vouloir bien nous couvrir au plus tôt par  
 un mandat sur la poste.

**ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**  
 du 21 au 28 septembre.

**Naissances.**  
 Rivière, Lucie-Jeanne, Boulevard Nord.  
 Noël, Marie, à Labarre.  
 Bergon, Marie, à Dines.  
 Fauré, Marthe, Boulevard Sud.  
 Barrières, Jean-Pierre, (naturel), rue Rempart.  
 Alibert, Charles, rue Daurade.  
 Contou, Jean-Pierre, rue Mascoutou.

**Mariages.**  
 Bonnet, Julien et Quenieux, Antoinette.

**Décès.**  
 Estournel, Marie, 57 ans, route de Villefranche.  
 Vicat, Anna, 6 mois, à St-Georges.  
 Vincent, Jean-Pierre, ancien huissier, 80 ans  
 (Hospice).  
 Marinan, Marie, couturière, 53 ans (Hospice).  
 Massotte, Joseph-Jean, 6 mois rue Ste-Claire.  
 Quibes, Marie-Antoinette, 34 jours, rue Cor-  
 ridor.  
 Bessières, Paul, tisserand, 49 ans (Hospice).  
 Dulac, Françoise-Berthe, 26 ans, Boulevard Sud.  
 Besse, Marc, cultivateur, 76 ans, à Larozière.

**Bourse de Paris**

Cours du 28 Septembre.  
 Rente 3 p. %..... 76.45  
 — 3 p. % amortissable. 80.05  
 — 4 1/2 p. %..... 106.00  
 — 5 p. %..... 113.55

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 27 sept.	CLOTURE précédente
Banque de France.....	3.400 »	3.410 »
Crédit foncier.....	782 50	792 50
Orléans-Actions.....	1.490 »	1.490 »
Orléans-Obligations.....	359 50	358 »
Suez.....	762 50	765 »
Italien 5 %.....	73 40	73 45

(A suivre.)

**AVIS aux CAPITALISTES et RENTIERS**

A dater du 16 septembre, les actions de la **Société Française Financière** ont été admises à la cote officielle. Les dividendes des exercices passés ont été de 60 fr. par action. On peut se procurer ces titres qui rapportent environ 9%, en s'adressant aux Agents de change de Paris.

**SANTÉ A TOUS** adultes et enfants rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

**REVALESCIÈRE**

Du **BARRY**, de Londres, 31 ans de succès  
100,000 cures réelles par an.

La **REVALESCIÈRE DU BARRY** est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et sommeil rafraîchissant ; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysentérie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse ; aigreurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétenion, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie, ; M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaut) ; de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a été

totallement guéri des dartres par l'usage de la **Revalscière**. — N° 49, 871 : M<sup>me</sup> Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatus, spasmes, et nausées. — N° 46, 270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46, 260 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46, 218 : M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydrophisie et constipation. — N° 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte : 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Le **Biscuits de Revalscière** enlève toute irritation en toute odeur fébrile en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boisson alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La **Revalscière chocolatée**, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à

**Cahors. Vinet, pharmacien,** et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du **BARRY et Co, limited**, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

Nous avons déjà appelé l'attention de nos lecteurs sur la **Compagnie Parisienne de Vidanges et Engrais**. Cette Compagnie, au capital de 16,000 actions libérées de 250 fr., a

été formée par la fusion de six Compagnies de Vidanges :

- La Compagnie Paris et Co ;
- La Compagnie Chevron et Co ;
- La Compagnie Barométrique ;
- La Compagnie Dauvilliers, ou la mutuelle ;
- La Compagnie Delrue ;
- La Compagnie Ternois

Ces six Compagnies exploitent entre elles environ 1200 mètres cubes de vidanges par jour, ce qui sur 300 jours seulement, assure à la Compagnie fusionnée l'exploitation de 360,000 mètres cubes par an.

L'industrie de la vidange à Paris était jusqu'ici entre les mains de sept Compagnies :

- 1° La Compagnie Lesage (l'ancienne Compagnie Richer) et les six Compagnies dont nous venons de parler.

La Compagnie Lesage avait depuis, un certain nombre d'années transformé son industrie. Au lieu de chercher ses bénéfices dans la seule extraction des matières de vidange, elle avait obtenu l'autorisation de construire hors Paris, dans le voisinage de la Seine, des usines pour le traitement de ces matières, c'est-à-dire leur transformation en sulfate d'ammoniaque et en engrais, et elle avait obtenu de plus la faculté de transporter les matières de vidanges de Paris à ses usines au moyen de bateaux naviguant sur la Seine.

Les autres compagnies, pourvues de moyens plus restreints, ne s'étaient pas lancées dans la même voie et s'étaient contentées du bénéfice que procurait l'extraction des matières de vidanges. Les Compagnies n'utilisant pas ces matières les transportaient au dépôt municipal de la Villette ou à Boudy par traction de chevaux, et avaient, par ce seul fait de l'éloignement du déversoir, des frais d'exploitation considérables.

Dans ces circonstances, on a pensé à réunir ces six Compagnies, dont les moyens étaient insuffisants pour exploiter, dans les heureuses

conditions dans lesquelles se trouvait la Compagnie Lesage, et de placer la compagnie fusionnée dans des conditions similaires.

Toutefois, pour arriver à ce but, il fallait obtenir l'autorisation d'établir hors Paris, près de la Seine, un dépot et une usine pour la transformation des matières ; enfin pouvoir transporter ces matières par bateau jouissant des mêmes droits d'atterrissement que la Compagnie Lesage avait obtenus dans Paris sur le parcours de la Seine.

Ce programme est réalisé, et une usine va être construite à Nanterre.

La compagnie Parisienne est au capital de 4,000,000 de fr. versés ; elle exploite, dès à présent, 360,000 mètres cubes de vidanges.

Il y tout lieu de penser qu'elle produira de très-beaux bénéfices, qu'elle trouvera et dans l'économie des transports par battellerie, et dans la transformation des matières en sulfate d'ammoniaque et en engrais.

Chacun sait l'usage du sulfate d'ammoniaque dans l'industrie et le prix que ce produit se paye ; quand aux engrais, leur placement augmente de jour en jour ; on peut évaluer sans exagération à 2 fr. 50 net par mètre cube, le bénéfice de cette transformation. Sur 360,000 mètres cubes, c'est un total de 800,000 fr. c'est-à-dire 20 0/0 sur un capital de 4 millions, rien que par la transformation des matières.

On voit que en tenant compte de toutes les éventualités, il y a placé pour un dividende très-rémunérateur pour les actions de la compagnie Parisienne et que les cours actuels de 670 fr., soit 420 fr. à verser, doivent appeler une plus-value.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

**MAGASIN DE NOUVEAUTÉS P. ALIX**

**CHANGEMENT DE DOMICILE**

M. ALIX a l'honneur de prévenir sa clientèle que, le 30 Septembre prochain, son Magasin de nouveautés, situé actuellement rue de la Mairie, sera transféré rue de la Préfecture, à côté du Grand Bazar Parisien, près le Boulevard.

**LAFFARGUE, CONSTRUCTEUR MÉCANICIEN, breveté s. g. d. g. A PRAYSSAC (LOT)**

Manège Laffargue spécial pour batteuses à bras (système Suisse) Moulins à farine, Pompes d'irrigation, Scieries, etc. Manège seul, prix 400 fr.. Manège avec batteuse, 600 fr. Deux chevaux de 60 à 100 fr. — Trieurs de grains pour agriculture, et meunerie de 185 à 250 fr. — Charrue vigneronne à brancards pour un cheval 55 fr. — Pressoirs à vendange, système universel Mabillet de 170 à 1,000 fr. — Fouloirs à vendange de 60 à 170 fr. — Presse à huile Laffargue de 700 à 800 fr. — Turbines à chambre d'eau en fonte, pour moulins de ruisseaux, permettant d'utiliser les eaux d'été et celles d'hiver avec de grandes variations de chute (la dépense d'eau peut varier de simple au double sans perte de rendement). — Huilerie, Transmission du mouvement, etc. Étant en relation avec la majorité des constructeurs, M. Laffargue s'engage à fournir toutes les machines que l'on désirera, garanties bonnes de fonctionnement et de solidité. — Nota. Pour éviter tout retard, prière d'envoyer les demandes de machines quelque temps avant l'époque où on désirerait s'en servir. — Se méfier des contrefaçons.

**Eaux minérales de Miers GARE DE ROCAMADOUR HOTEL CARBOIS A Alvernac (Lot).**

L'Hôtel Carbois, le premier que l'on trouve en arrivant de la gare de Rocamadour à Alvernac, joint d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement, y sont l'objet des attentions les plus délicates. Chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alvernac, actionnaire de la Fontaine minérale, offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Omnibus à tous les trains pour conduire les voyageurs de la gare de Rocamadour à l'Hôtel Carbois.

**LA GAZETTE DE PARIS**  
Le plus grand des Journaux financiers  
SEPTIÈME ANNÉE  
Paraît tous les Dimanches.  
PAR AN 4 FRANCS  
Sommaire politique et financier — Études sur les questions du jour — Renseignements détaillés sur toutes les valeurs françaises et étrangères : Chemins de fer, Tramways, Assurances, Banques agricoles et de navigation, Charbonnages, Mines, Gaz, Métaux, etc. — Comité rendu des Assemblées d'actionnaires et d'obligataires — Arbitrages avantageux — Cours officiels de toutes les valeurs cotées ou non cotées.  
Prime Gratuite  
LE BULLETIN AUTHENTIQUE des Tirages Financiers et des Valeurs à lots PARAISSANT TOUS LES 15 JOURS. Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.  
ABONNEMENTS D'ESSAI  
2<sup>fr.</sup> Première Année  
AVEC LA PRIME GRATUITE  
ENVOYER MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE 59, Rue Taubout-Paris.  
Depuis le 1<sup>er</sup> juin 1878, LA GAZETTE DE PARIS est installée dans son hôtel de la rue Taubout 59, où elle a réuni tous les services financiers utiles aux rentiers et capitalistes.

**EAU SULFURÉE, SODIQUE ET CALCAÏQUE EAUX-BONNES**  
B.-Pyrénées. — Saison 15 mai-15 Octobre.  
Rhume, Bronchite, Angine, Granulations, Laryngite, Aphonie, Catarrhe, Coqueluche, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme.  
Prévient sûrement la Phthisie pulmonaire.  
Dépôt dans toutes les Pharmacies.

**A VENDRE**  
Trois cents VOLUMES environ d'une Bibliothèque ecclésiastique de Pères de l'Eglise et autres.  
S'adresser pour les renseignements au bureau du journal.

**ÉTUVES Établissement d'Hydrothérapie Médical M. LAGASPIE Ancien mécanicien de Madrid**

A l'honneur de prévenir le public qu'il a créé à Cahors, depuis quelques années, un Établissement Hydrothérapique, où l'on trouvera, à des prix très-modérés, tout espèce de bains : bains ordinaires et médicamenteux, bains sulfureux, bains et douches de vapeur, bains russes, étuves, fumigations sèches ou aromatiques et tous les procédés de l'hydrothérapie moderne. Le propriétaire de l'établissement vient de réaliser, avec le concours de son médecin en chef, de grandes améliorations, indiquées par une longue pratique et une longue expérience ; il y a aussi dans l'établissement un Gymnase pour le traitement de plusieurs maladies. Des chambres seront mises à la disposition des malades qui auront besoin de faire un traitement prolongé. Rien ne sera négligé dans l'intérêt des malades.

**CRÉDIT LITTÉRAIRE J. GIRMA boulevard Nord, à Cahors.**

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :

100 fr. de livres	5 fr. par mois.
200	10
300	15
400	20

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.  
ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. ECHANGE DE VIEUX LIVRES.  
NOTA. — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque 100 francs d'ouvrages choisis, un volume du journal **ILLUSTRATION** dont le prix est de 18 fr.